



COMMUNIQUE

Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques



VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE ROUGE – FORTES PLUIES ET ORAGES

Nouméa, le 28 mars 2018 à 17h30

À compter de ce jour à 16h24, une vigilance météorologique rouge – fortes pluies et orages est annoncée sur les communes de Thio, Canala, Ponérihouen, Houailou, Kouaoua, Poindimié, Touho, Hienghène, Pouébo, Ouégoa.

Vigilance météorologique orange – fortes pluies et orages sur Yaté, et la côte Ouest de Dumbéa à Poupou.

Vigilance météorologique jaune – fortes pluies et orages sur le reste du Pays hormis l'Île des Pins.

La DSCGR appelle la population des communes concernées à se tenir informée de l'évolution de la situation en allant sur le site de Météo-France Nouvelle-Calédonie, www.meteo.nc, en appelant le répondeur d'information de Météo-France Nouvelle-Calédonie au 36.67.36 ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

Consignes préventives en cas de fortes pluies

- Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité.
- Ne franchissez pas, à pieds ou en voiture, les ravines ou les rivières en crues ou qui peuvent l'être soudainement ainsi que les radiers ou routes submergés.
- Ne pas entreprendre un sport ou un loisir de pleine nature et interrompre toute séance en cours.
- Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et constituez une réserve d'eau potable.
- Faites attention à l'eau du robinet qui est susceptible d'être impropre à la consommation au moins 48 h après l'arrêt des pluies.
- Dans tous les cas, si la situation de votre domicile l'exige (zone inondable, bordure de ravine...), prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, préparez-vous à l'évacuation éventuelle de votre domicile.
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et conformez-vous à leurs instructions.

Consignes préventives en cas d'orages

- Évitez d'utiliser le téléphone fixe et les appareils électriques.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Arrêter votre véhicule dans un lieu sûr. Vous pouvez rester dans votre véhicule qui vous assure une bonne protection contre les effets de la foudre.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Signalez sans attendre les départs de feu dont vous pourriez être témoins.
- Limitez au maximum vos déplacements.
- Ne franchissez pas, à pieds ou en voiture, les ravines ou les rivières en crues ou qui peuvent l'être soudainement ainsi que les radiers ou routes submergés.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et constituez une réserve d'eau potable.
- Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder.



Directeur adjoint de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Risques


Capitaine Danilo GUEPY